

Enseignement

REF : DEEENS2016003

Signataire : EVB/JG/MG

Séance du Conseil Municipal du 04/05/2016

RAPPORTEUR : Sofienne KARROUMI

OBJET : Sectorisation scolaire 2016/2017 et moyens mis en œuvre pour scolariser tous les élèves albertivillariens de maternelle et élémentaire

EXPOSE :

Par application de l'article L 212-7 du Code de l'Education, la Ville est compétente, par délibération, pour la définition des périmètres scolaires et l'affectation des élèves en fonction de cette sectorisation des écoles.

La décision d'affectation s'impose aux familles par application de l'article L 131-5 du Code de l'Education.

La sectorisation scolaire définit l'affectation d'un enfant en fonction de son lieu de résidence. Ainsi, pour la carte scolaire 2016-2017, quelques modifications ont été effectuées dans le cadre d'un équilibrage des effectifs en fonction de la capacité d'accueil des établissements et après concertation avec les représentants de Parents d'Elèves et les Inspectrices de Circonscription de l'Education Nationale lors de 2 commissions qui ont eu lieu, l'une en décembre 2015 et l'autre en février 2016.

Les modifications des périmètres avec les rues concernées et leur affectation scolaire sont jointes en annexe de la présente délibération.

Ces périmètres modifiés seront la référence dès la rentrée de septembre 2016 pour les nouvelles inscriptions.

Les autres périmètres restent inchangés.

L'inscription des élèves s'effectuera donc dans une école du périmètre correspondant à l'adresse du domicile du ou des responsables légaux de l'enfant. A défaut, lorsque les effectifs ne permettent plus l'accueil de nouveaux enfants, les enfants sont orientés vers l'école la plus proche.

Par ailleurs, un nouveau groupe scolaire ouvrira en septembre 2016, il sera composé d'une école maternelle dénommée Vandana SHIVA et d'une école élémentaire dénommée Frida KAHLO. Ces établissements seront situés rue du Port/Chemin Vert.

Il est demandé au Conseil d'en délibérer.

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 MAI 2016

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 33

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 04 Mai, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 19 avril, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, MM. MONINO Jean-François, BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, KOUAME Akoua Marie, Mme PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc. Adjoint au Maire,

MM. TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, M. GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamilia, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme GRARE Laurence	Représentée	par : Mme CHERET Magali
Mme MARINO Danielle	Représentée	par : M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHOUDER Fethi	Représenté	par : Mme KOUAME Akoua Marie
M. CECCOTTI-RICCI Roland	Représenté	par : M. BENKHELOUF Boualem
M. BEAUDET Pascal	Représenté	par : M. ROZENBERG Silvère
M. PLEE Eric	Représenté	par : M. RUER Marc
Mme MILLA Josiane	Représentée	par : M. LE HYARIC Patrick
Mme MBONDO Thérèse	Représentée	par : Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme LE MOINE Sandrine	Représentée	par : Mme VALLY Sophie
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée	par : Mme DUCATTEAU Sylvie
Mme FAGARD Alice	Représentée	par : M. KADDOURI Nourredine
M. SANON Guillaume	Représenté	par : Mme TLILI Leïla
Mme RABAH Hana	Représentée	par : Mme REDOUANE Wassila
Mme LENOURY Nadia	Représentée	par : M. Damien BIDAL

Absents : M. ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KADDOURI Nourredine

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction de l'Education et de l'Enfance

Enseignement

REF : DEEENS2016003

Signataire : EVB/JG/MG

OBJET : Sectorisation scolaire 2016/2017 et moyens mis en œuvre pour scolariser tous les élèves albertivillariens de maternelle et élémentaire

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu les articles L 212-7 et L 131-5 du Code de l'Education,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°190 du 04.07.2013 sur la méthodologie d'élaboration de la carte scolaire pour les écoles primaires de la ville.

Considérant la nécessité d'apporter quelques modifications à la carte scolaire existante en vue d'équilibrer les effectifs dans les écoles primaires de la commune et après concertation avec les représentants de Parents d'Elèves et de l'Education Nationale.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE la carte scolaire, conformément aux nouveaux périmètres qui seront mis en place dès la rentrée de septembre 2016 pour les nouvelles inscriptions.

AUTORISE la Maire à déroger à la carte sur présentation de situations particulières.

L'adjointe déléguée


Leïla TLILI

Reçu en préfecture le : 09/05/2016

Publié le : 09/05/2016

Certifié exécutoire le : 09/05/2016

L'adjointe déléguée

Leïla TLILI


Leïla TLILI